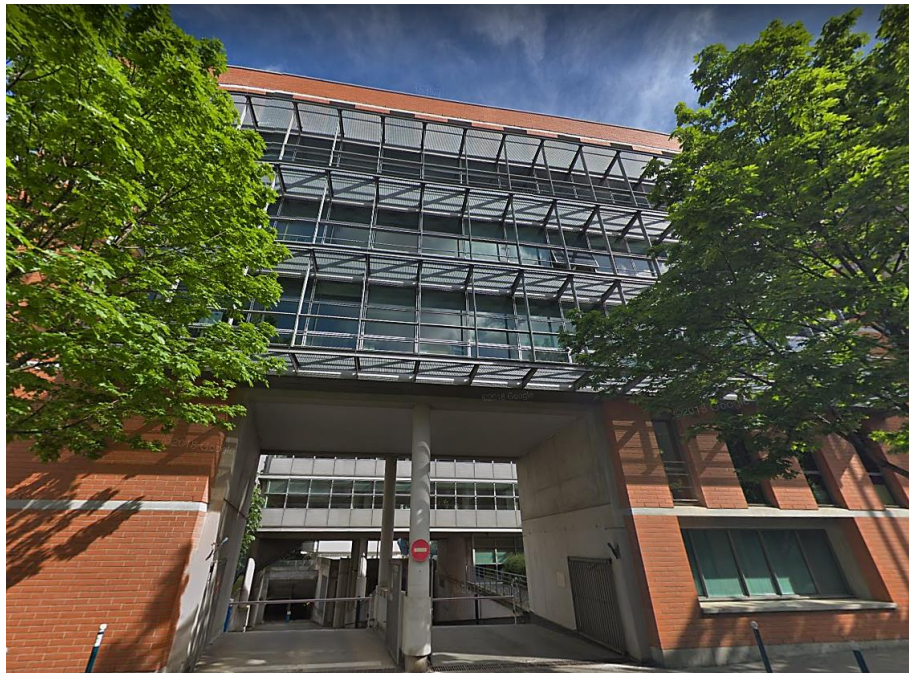


COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17/09/2020

STAM EUROPE ACQUIERT DEUX IMMEUBLES AU SEIN DE L'ENSEMBLE PANTIN MANUFACTURE



STAM Europe a acquis dans le cadre d'un processus off-market, pour le compte du fonds Madeleine, un ensemble immobilier de bureaux d'environ 13 000 m² à Pantin, au sein du complexe Pantin Manufacture.

L'ensemble immobilier est composé de deux immeubles indépendants d'environ 5 000 m² et 8 000 m², livrés en 2002 et 2003, respectivement élevés de cinq et huit étages sur rez-de-chaussée à usage de bureaux et de deux niveaux de sous-sol à usage de parking. Les deux immeubles sont intégralement loués à la **DVNI** (Direction des Vérifications Nationales et Internationales) ainsi qu'au **Groupe Legrand**.

« Cette opération, qui constitue le neuvième actif du fonds Madeleine, vient s'ajouter au portefeuille d'actifs core/core+ de bureaux localisés à Paris et sa 1^{ère} couronne que nous avons constitué, a commenté **François Orliaguet**, Investment Manager chez STAM Europe. Ces deux actifs s'inscrivent parfaitement dans la stratégie du fonds Madeleine, avec une localisation établie, un flux de loyer sécurisé ainsi qu'un axe de création de valeur à horizon long terme. L'immeuble occupé par la **DVNI**, locataire historique de la zone Pantin Manufacture, permettra de bénéficier d'un revenu sécurisé, tandis que l'engagement de construire pris sur l'immeuble actuellement occupé par le **Groupe Legrand** permettra, à horizon 2025, de proposer un immeuble neuf, adapté aux attentes futures des utilisateurs et bénéficiant des derniers standards environnementaux. »

Alexandra Vaquin, Directrice des Acquisitions chez STAM Europe, ajoute : « La localisation des actifs au pied du métro ligne 5 et au sein du principal marché de bureaux de la ville de Pantin, qui a subi de profondes mutations ces dix dernières années, ainsi que des niveaux de loyer raisonnables pour le marché parisien, nous permettent d’être confiants sur la résilience de cet investissement et sa valeur ajoutée au sein du portefeuille Madeleine. »

Le fonds Madeleine a été conseillé par l’étude **Lasaygues** (Me **Stéphanie Boutemy**), le cabinet d’avocats **DLA PIPER** (Me **Myriam Mejdoubi** et Me **Gabriel Dalarun**), le groupe **Nomad Conseil** ainsi que par **Catella**.